

ATTESTATION

ATTRIBUÉE A LA SOCIÉTÉ BIOVALE (BIO-GOUJARD)

Je soussigné Stéphane REYSSENT, directeur du Réseau DEMOLDIAG, atteste que la Société **BIOVALE (BIO-GOUJARD)**, représentée par **M. Arnaud CARPIN, 119 LES BUREAUX DE LA COLLINE - 1 RUE ROYALE, 92210 ST CLOUD** est bien membre du réseau DEMOLDIAG pour l'année 2026.

Dans le cadre de cette adhésion au réseau, **la personne morale** ou **physique susmentionnée**, ainsi que **ses opérateurs de repérage**, bénéficient sur les domaines du plomb, des termites et des repérages amiante :

- D'une veille technique,
- D'une veille juridique,
- D'une veille normative,
- D'actions d'informations et de montée en compétence au travers :
 - D'un séminaire annuel,
 - De Webinaires et actions de formation en ligne,
- D'échange entre les professionnels du Réseau via des groupes privés sur Facebook,
- D'un intranet (espace-pro.demoldiag.fr) où un ensemble de ressources documentaires est à disposition,
- D'un support technique (Hot line vers la tête de réseau) permettant une réponse immédiate à des problématiques techniques, règlementaires, normatives.

L'ensemble des échanges menés dans le cadre de cette adhésion permet aux opérateurs de l'entreprise membre du réseau :

- De se tenir à jour sur les évolutions liées à ces domaines d'activités,
- De monter en compétence sur ces mêmes domaines.

Fait à Pessac le 15-04-2026
Stéphane REYSSENT,
Directeur du Réseau DEMOLDIAG

DEMOLDIAG
LES SPÉCIALISTES DU DIAGNOSTIC AMIANTE
Sarl RD PRO
24 rue de France - 33600 PESSAC
Siret : 808 015 085 00026
Tél : 05 56 35 95 14

